



GREENSOME MIXTE DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020 au golf de TREMEREUC

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	<p>Pour les clubs : Toutes les Associations sportives du département, affiliées avec terrain.</p> <p>3 doubles mixte par club (2 Brut / 1 Net) -</p> <p>Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire de santé enregistré à la FFGolf</p>
Organisation Formule de jeu	<p>Greensome mixte en strokeplay / 18 trous (2 fois 9 trous).</p> <p>Les départs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Messieurs : Boules jaunes• Dames : Boules rouges <p>Ordre des départs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Matin : Brut 1 et Brut 2• Après-midi : Net 3 <p>Index limité à 32, ramené à 24. L'index pris en compte est celui à la date de clôture de l'inscription.</p>
Classement	<p>Addition des 3 scores (2 bruts + 1 net).</p> <p>Départage sur le meilleur score Brut, puis le Net.</p>
Inscription	<p>3 joueuses par greensome + 3 remplaçantes éventuelles - 3 joueurs par greensome + 3 remplaçants éventuels.</p> <p>Les inscriptions se font au plus tard le dimanche 12 septembre 2020 sur extranet</p> <p>Droits d'engagement : L championnat par équipes n'ayant pu se tenir, le greensome mixte par équipes entre dans les droits de jeu avec la Coupe du Conseil Départemental.</p>
Remise des prix	<p>30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.</p>